

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N° 5

présenté par  
M. Minot

-----

**ARTICLE PREMIER**

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« 1° Au 6°, le mot : « culturel » est remplacé par les mots : « des activités physiques et sportives » ; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le sport fait pleinement partie de la Culture, les deux termes ne doivent pas être distingués, puisque le sport est une composante entière de la Culture.